



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et biodiversité
Unité maîtrise des pollutions de l'eau
Affaire suivie par : Julie FERIO
Tél : 05 54 55 76 16
ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr

PEPINIERES SELECT
44 rue de Blois
41230 SOINGS-EN-SOLOGNE
A l'attention de M. Jean-Christophe BERTIN

Blois, le 1 MARS 2024

Lettre recommandée avec AR

Objet : Opposition au dossier de déclaration concernant la construction d'une pépinière de production sur la commune de Soings-en-Sologne.

En date du 27 juillet 2023, vous avez déposé via service-public.fr un dossier de déclaration au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement, enregistré sous le n° **DIOTA-230727-130942-192-011** et relatif à la construction d'une pépinière de production sur la commune de Soings-en-Sologne.

Un récépissé de déclaration vous a été délivré suite au dépôt du dossier de déclaration.

Au regard de votre courrier du 8 mars 2023 et au vu des modifications substantielles de votre projet, je vous informe par conséquent, par le présent courrier, faire **opposition à votre dossier n° DIOTA-230727-130942-192-011**.

A la suite de tous ces éléments modificatifs pour votre projet, je vous demanderais donc de déposer un nouveau dossier au titre de la loi sur l'eau.

L'unité maîtrise des pollutions de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La cheffe de l'unité maîtrise des pollutions de l'eau

Anne-Sophie Hesse

Copie : M. Kévin ROUSSEAU - FONDASOL